

Communiqué de presse – 8 novembre 2019

Colloque Régional

« Agir contre les violences sexistes et sexuelles en entreprise, c'est maintenant ! »

1 femme sur 5 est confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle. 82 % des employeurs n'ont pas (encore) mis en place d'actions de préventions contre le harcèlement sexuel. Autant de chiffres éloquents qui illustrent la nécessité d'agir.

Ce colloque organisé par la FRCIDFF (Fédération Régionale du Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles des Pays de la Loire), s'est tenu le 8 novembre dans les locaux de l'Ecole AUDENCIA à Nantes. Il réunit une centaine de personnes.

Des tables rondes ont permis de présenter des moyens pour les services RH mais aussi les services formation d'agir sur le sujet, en sensibilisant leurs salarié.e.s afin de détecter au plus vite les situations de violences (**Voir programme détaillé en PJ**)

S'il est urgent d'agir contre les violences sexistes et sexuelles en entreprise, il ne s'agit pas de procéder dans l'urgence. Ainsi pour prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail, 3 pistes de préconisations se sont dégagées de ce colloque :

- Permettre aux victimes et témoins de parler dans de bonnes conditions c'est-à-dire accompagner les entreprises dans la mise en place d'outils en interne de signalement mais aussi faire du lien entre les ressources internes (service santé et sociaux, RH, RF et RP) avec les ressources externes (Inspection du travail, services et associations d'aide spécialisées comme les CIDFF)
- Pour ce faire, la formation reste essentielle pour tous les acteurs clés de l'entreprise : dirigeants/managers et tous ceux qui ont pouvoir décisionnel ou une écoute par rapport aux salarié.e.s.
- Favoriser une politique d'entreprise sur le sujet.

Tous les participants ont conclu que concevoir une démarche globale de prévention et d'action contre les violences dans les entreprises contribue aux bonnes relations entre les femmes et les hommes au travail et permet de lutter contre toutes les violences y compris dans la sphère privée.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un projet régional PDL « Violences sexuelles et sexistes au travail » porté par la FRCIDFF, financé par Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et la Direction PDL.

A propos de la FRCIDFF – Pays de la Loire

Dans le champ de leurs missions, la FRCIDFF et les six CIDFF des Pays de la Loire interviennent pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et favoriser l'autonomie personnelle familiale et professionnelle des femmes. Pour ce faire, les CIDFF agissent dans le domaine de l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes, l'emploi, la formation et la création d'entreprise, la parentalité et l'éducation à la citoyenneté. La FRCIDFF et le réseau des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) sont particulièrement engagés dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes. En Pays de la Loire, l'action des CIDFF consiste à accueillir et prendre en charge les femmes victimes au plan juridique (accès aux droits), social (lieux d'accueil, d'écoute et de soutien aux victimes) et sur le plan de l'insertion professionnelle (BAIE et actions collectives d'accompagnement). Conjointement, les CIDFF sont engagés dans des actions d'éducation au sein des écoles et des actions de sensibilisation/formation auprès des professionnel-le-s des entreprises des secteurs privé et public.